

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

6 mai 2026

École de la Chanterelle, salon du personnel



18h00

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Josée Dolbec, parent ➤ Grégory Blanc, parent ➤ Marie-Soleil Gariépy, parent ➤ Valérie Côté, enseignante ➤ Dominique Patry, responsable service de garde ➤ Manon Carignan, enseignante ➤ Sophie Provencher, enseignante <p>Membres absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aurelia De Pauw, parent <p>Participaient également :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Marie-Noël Renaud, directrice
	<p>Ordre du jour figurant dans l'invitation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Parole au public 4. Bons coups de l'équipe-école 5. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 mars 2026 6. Parole à la Représentante du Service de garde 7. Parole au représentant au Comité de parents 8. Consultation du CÉ sur le projet des règles de fonctionnement du conseil d'administration 9. T-shirt des élèves (décisions) 10. Lignage sur la cour (petite et grande cour) 11. Approbation budget maximal pour les activités éducatives 2026-2027 à facturer aux parents 12. Campagne de financement 2026-2027 13. Évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence influencée par l'analyse de résultats de la consultation annuelle des élèves 14. Levée de l'assemblée
	<p>1. Constat du quorum, ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue</p> <p>Constatation du quorum : Minimum cinq membres dont trois parents.</p>

Résolutions	Procès-verbaux																		
25-26-30	<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Ordre du jour proposé par Mme Josée Dolbec, adopté à l'unanimité.</p>																		
	<p>3. Parole au public</p> <p>N/A</p>																		
	<p>4. Les bons coups de notre école</p> <ul style="list-style-type: none"> • La semaine des maths et des sciences est en cours. Diverses activités sont prévues, dont ; Expo-science préparée par les élèves de 5^e années. Génie en herbe vendredi. • La chorale de l'école se prépare pour un spectacle de fin d'année. • Certaines classes profitent des séries du hockey pour intégrer diverses notions de mathématiques sur la thématique. 																		
25-26-31	<p>5. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 mars 2026</p> <p>Suivi du point 9 du procès-verbal concernant le solde du fond à destination spéciale :</p> <p>Nous avons un montant de 36,988\$ en début d'année auquel on ajoute le montant de 4,055\$ des campagnes de financement et dons pour l'année 2025-2026.</p> <p>Donc un montant disponible de 41,043\$ moins les montants engagés suivants :</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Projets 2025-2026 approuvés au CÉ</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fête Halloween et Noël</td> <td>800\$</td> </tr> <tr> <td>Carnaval d'hiver</td> <td>1,000\$</td> </tr> <tr> <td>Course à canon</td> <td>4,000\$</td> </tr> <tr> <td>Semaine math et science</td> <td>4,500\$</td> </tr> <tr> <td>Kermesse</td> <td>4,500\$</td> </tr> <tr> <td>Chandail 1^{ère} année</td> <td>500\$</td> </tr> <tr> <td>Lignage cour d'école</td> <td>2,000\$</td> </tr> <tr> <td>Total des projets</td> <td>17 300\$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Enfin, notre solde actuel est de $41,043\\$ - 17,300 = 23,743\\$</p> <p>Le procès-verbal est proposé par Mme Valérie Côté. Adopté à l'unanimité.</p>	Projets 2025-2026 approuvés au CÉ		Fête Halloween et Noël	800\$	Carnaval d'hiver	1,000\$	Course à canon	4,000\$	Semaine math et science	4,500\$	Kermesse	4,500\$	Chandail 1 ^{ère} année	500\$	Lignage cour d'école	2,000\$	Total des projets	17 300\$
Projets 2025-2026 approuvés au CÉ																			
Fête Halloween et Noël	800\$																		
Carnaval d'hiver	1,000\$																		
Course à canon	4,000\$																		
Semaine math et science	4,500\$																		
Kermesse	4,500\$																		
Chandail 1 ^{ère} année	500\$																		
Lignage cour d'école	2,000\$																		
Total des projets	17 300\$																		
	<p>6. Parole à la Représentante du Service de garde</p>																		

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Mme Dominique Patry explique que le nombre d'élèves inscrit pour l'année prochaine est très semblable à cette année donc le nombre d'employés sera le même soit : 8 éducatrices et 4 surveillantes d'élèves.</p> <p>La pénurie de main d'œuvre à la période du diner est enfin réglée. Le CSSP a contribué à la recherche d'employés.</p> <p>La semaine prochaine sera la semaine du service de garde scolaire. Plusieurs activités sont prévues afin de rendre la semaine spéciale. La programmation est affichée au SDG et a été envoyée par courriel aux parents.</p>
	<p>7. Parole au représentant au Comité de parents</p> <p>Mme Josée Dolbec donne le détail de la rencontre :</p> <p>Le 9 avril 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la consultation du plan triennal de répartition des établissements scolaire. Les membres proposent l'adoption. • Les membres ont émis un avis au CSSP en lien avec l'abolition des sessions d'examen au secondaire : Un vote entre les membres a été fait et la majorité a voté pour que les sessions d'examen soit remises en place. Les membres n'ont pas de pouvoir décisionnel, ils peuvent seulement donner leur avis. • Un logo est officiellement mis en place afin de faire des chandails pour les membres qui représentent le comité de parents lors d'évènements.
	<p>8. Consultation du CÉ sur le projet des règles de fonctionnement du conseil d'administration</p> <p>Les membres questionnent en quoi nous avons une implication sur le conseil d'administration. C'est que la loi l'exige afin d'être transparents.</p> <p>M Gregory Blanc explique les grandes lignes. Nous n'avons aucun commentaire.</p>
25-26-32	<p>9. T-shirt des élèves (décisions)</p> <p>Retour sur la discussion lors de la rencontre du 25 mars dernier (référence point 9 du procès-verbal). On décide finalement d'acheter les chandails uniquement pour les nouveaux élèves de première année puisque nous allons opter pour de nouveaux projets :</p> <p>Mme Marie-Noël Renaud présente un nouveau projet pour déplacer les anciens buts de soccer afin de les conserver au lieu de juste les remplacer par les nouveaux buts. Les ancrages doivent être déplacés et il y aura des frais de 1103.76\$. Proposé par M Gregory Blanc, adopté à l'unanimité. (#25-26-32)</p> <p>Un autre projet de tables de ping-pong en béton est présenté. Nous n'avons pas de soumission encore mais on parle d'un budget entre 5000-7000 \$ par table, selon les recherches sur le web. Les</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>membres trouvent que le projet sera assurément dispendieux pour peu d'élèves qui peuvent en bénéficier à la fois. Ce projet n'est pas retenu.</p> <p>Mme Dominique Patry explique qu'il serait pratique d'avoir un « cabanon commun » afin de mettre tout le matériel pour l'extérieur autant pour le SDG que pour les classes. Ce serait un conteneur puisque les cabanons ne sont plus autorisés par le CSSP à cause du vandalisme. Mme Patry a fait faire une soumission pour 8pi de long par contre, les membres demandent un format de 12pi de long. Mme Patry fera faire la soumission selon les recommandations des membres et nous reviendra.</p>
25-26-33	<p>10. Lignage sur la cour (petite et grande cour)</p> <p>Retour sur la discussion lors de la rencontre du 25 mars dernier (référence point 9 du procès-verbal). Mme Marie-Noël Renaud présente le plan du comité de la cour d'école incluant de nouveaux lignages ainsi que le rafraîchissement de ce qui est déjà sur la cour. Les membres adoptent le projet, nous croyons qu'un budget de 5000\$ est réaliste. Mme Renaud fera faire la soumission et nous transmettra le prix exact par courriel afin d'avoir l'approbation pour aller de l'avant rapidement.</p>
25-26-34	<p>11. Approbation budget maximal pour les activités éducatives 2026-2027 à facturer aux parents</p> <p>Mme Marie-Noël Renaud explique que les enseignants commencent déjà à réserver des activités pour l'année prochaine, nous devons donc déterminer un budget en préautorisation. Le budget pour 2025-2026 était à 60\$ (1^{ère} à 4^e année) et 70\$ (5^e et 6^e année). Les enseignantes mentionnent avoir été limitées puisque les prix des activités étaient plus dispendieux que les années précédentes. Mme Josée Dolbec explique qu'au comité de parents, les autres écoles facturent entre 0\$ et 200\$ aux parents selon les écoles. Ce qui est donc extrêmement variables selon les divers milieux. Comme le coût de la vie ne cesse d'augmenter, les membres discutent de la difficulté financière grandissante et comme les activités éducatives font partie du cadre d'enseignement, nous ne voulons pas ajouter de la pression aux budgets des familles.</p> <p>Mme Josée Dolbec propose de conserver le budget autorisé tel que l'année dernière soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60\$ pour les élèves de 1^{ère} à 4^e année • 70\$ pour les élèves de 5^e et 6^e année <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>
	<p>12. Campagne de financement 2026-2027</p> <p>La campagne de financement des fromages était une belle campagne par contre des parents ont demandé qu'on fasse un changement. Mme Marie-Noël Renaud propose la vente de bûches et le catalogue de produits divers Perfection. Lors de la prochaine rencontre, nous allons statuer sur les campagnes de financement et les raisons.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>13. Évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence influencée par l'analyse de résultats de la consultation annuelle des élèves</p> <p>Les enseignants ont analysé les résultats du sondage fait aux élèves lors de la dernière assemblée générales. Mme Marie-Noël Renaud présente les grandes lignes des résultats du sondage.</p> <p>L'évaluation du plan de lutte sera présentée sur le site web de l'école. MooZoom sera renouvelé l'année prochaine puisque le calendrier des compétences personnelles et sociales a été intégré. C'est quelque chose qui complète bien la sensibilisation en classe et qui est apprécié des élèves et des enseignant(e)s</p>
	<p>14. Levée de l'assemblée à 20h41.</p>
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Mme Marie-Noël Renaud, Directrice</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>M Grégoire Blanc, Président</p> </div> </div>